



TROPHEE DES DAMES

Règlement particulier de l'épreuve

2025

1. DATE ET LIEU DE LA COMPETITION

Samedi 18 octobre 2025 Domaine du Golf de Saint-Lazare

Les inscriptions se font par l'extranet du club auxquels les joueuses appartiennent ou par mail à codep.golf.87.23@gmail.com pour les joueuses et joueurs des clubs hors territoire 87-23 avec copie à :

- Nicolas MARECHAL : nicolas.marechal.87@gmail.com
- Michèle JARRAUD : michele.jarraud@gmail.com

Clôture des inscriptions au plus tard le mercredi 15 octobre à 17h00.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte à toutes les licenciées, jeunes et adultes. Certificat médical à jour.

Composition des équipes :

Chaque équipe sera composée de 2 joueuses de niveaux différents.

Pour rentrer dans le classement interclub : 1 joueuse confirmée et une joueuse débutante licenciées dans le même club.

- L'objectif de cette épreuve est d'organiser une rencontre entre les golfeuses du Comité territorial 87-23 et d'autres clubs voisins.
- Tarifs de Droits de jeu :
 - 11€ pour adultes et + 20 ans
 - 5 € pour les participantes de la tranche d'âge de 16 à 20 ans
 - Gratuit pour les moins de 16 ans
- Rémunération terrain = 21€ et gratuité pour les abonnées du parcours d'accueil

Règlement le jour du tour CT87-23 par virement ou chèque

3. FORME DE JEU

Scramble

Départs en shotgun des repères rouges.

4. CLASSEMENT ET PRIX

Trophée inter-clubs : classement 1 prix brut, 3 prix en net – le brut prime sur le net.

Remise des prix à l'issue de la compétition.

Trophée à la meilleure équipe féminine en net remis en jeu tous les ans.

5. COMITE D'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant du CT, un représentant du club recevant ou d'un responsable désigné par le Comité Organisateur.